

Union Bellilloise

Jean Daumas-Bédex

## Remarques sur le projet de Padd

La participation de l'association s'est trouvée trop restreinte : elle est intervenue dans deux ateliers sur des sujets limités, les deux autres ateliers prévus ont été annulés, elle n'a pratiquement pu s'exprimer sur aucun des sujets présentés dans le projet.

### Voici quelques remarques formulées a priori :

- **D'une façon générale les options devraient être exposées avec plus de précision.** Les remarques ponctuelles (ex. pérennisation de la journée de fête de LOCMARIA au mois d'août ), sans doute reprises des réunions avec des groupes très restreints dans les communes ont certes leur utilité mais il faut aller vers une réflexion vraiment approfondie sur l'avenir de l'île pour les 10 prochaines années et aboutir à une définition des grandes options et des bases de travail indispensables pour déterminer et gérer efficacement l'évolution du pays.

- **En premier lieu il faut admettre et souligner la dépendance des autres communes vis à vis de la commune de Palais et les contraintes qui en résultent pour celle-ci.** Toute disposition concernant cette commune doit donc être prise en considérant les besoins de l'ensemble de l'île et ses effets, notamment tout ce qui touche à la santé, à l'éducation, aux administrations et aux transports maritimes et terrestres.

Cet impératif s'impose en premier lieu.

Ces dispositions pourraient figurer en "chapeau" de chacun des PADD communaux mettant en relief l'interdépendance des 4 communes et la nécessaire cohérence des 4 PLU.

### L'activité économique :

L'activité économique constitue le point clé du projet. **Il est indispensable de sortir de la tendance vers la monoactivité économique temporaire - et reposante - que constitue le tourisme avec tous ses aléas et ses nuisances environnementales, sans garanties solides pour l'avenir, en proposant d'autres moteurs.**

L'implantation sur l'île d'activités économiques diversifiées et permanentes doit être un souci constant et faire l'objet de recherches continues.

Par exemple industries ou artisanats agro-alimentaire, en liaison ou non avec l'agriculture et la pêche (conserverie, produit dérivés du lait..). A ce propos, il conviendrait de rendre l'abattoir plus efficace et rentable en permettant l'abattage des bovins sur l'île, donc de rendre cet établissement apte à remplir cette fonction. Des activités annexes pourraient y être créées, permettant, de plus, de compenser le coût de l'opération.

Il faut aussi encourager et promouvoir les deux seules activités de transformation existantes - (biscuiterie et brasserie) - qui constituent des exemples.

Le télétravail peut aussi attirer une population jeune et active, des facilités en ce sens devraient être apportées.(fibre optique).

Il est également impératif de maintenir sur l'île les diverses administrations qui y subsistent encore : ( Sémaphore du Talut, perception), voire d'en attirer d'autres.

Il faut aussi penser qu'une partie de la jeunesse locale devrait pouvoir éviter de s'exiler et trouver sur l'île des emplois correspondant au niveau d'études atteint et aux qualifications acquises. C'est là un objectif à envisager, et même un devoir à remplir pour tous ceux qui tiennent à ce que l'île conserve sa personnalité.

Autres points :

### **Les transports et l'accessibilité des pôles d'utilité générale :**

Rendre plus accessibles les pôles d'utilité générale : administratifs et sanitaires. **En ce sens il convient d'éviter de placer à Palais intra-muros des centres d'administration intercommunale ou générale, centres de soins, pharmacies, etc. ce qui correspondrait à la volonté de désengorger le centre de la ville.** (Cette volonté semble en contradiction avec le projet de matinées « Palais piétons » qui paralyseraient la ville aux heures de pointe). Regrouper des services dans Palais alors que le stationnement se raréfie ne semble pas être une démarche cohérente .

**Un pôle extérieur regroupant ces centres avec le collège, le stade, des grandes surfaces devrait être prévu.**

Beaucoup d'habitants permanents ne disposent pas d'un véhicule personnel il faut donc organiser en ce sens **les transports en commun qui doivent fonctionner toute l'année**. Il faut envisager aussi une systématisation du co-voiturage.

### La sécurité routière :

- Le réseau routier de l'île comporte de nombreux points noirs qu'il faut recenser et sécuriser.
- L'usage simultané du réseau par des groupes de cyclistes et les autres véhicules présente un danger à prendre en considération. Les "itinéraires doux" ne suffisent pas, il faut créer des vraies pistes cyclables.
- De même la circulation sur les routes est dangereuse pour les piétons (exemple la route de Palais à Kersablen), il faut prévoir un aménagement des bermes ou la création de trottoirs.
- Une voie doit comme prévu être créée pour relier le pôle collège , stade, commerce, à Palais (saline) supprimant le point noir de la route de Bordilla.
- Par ailleurs, et ceci est indissociable de la question des transports, il convient de modérer le prix des carburants, qui atteint ici des niveaux insupportables, en raison de leur coût d'acheminement. Le véhicule individuel étant l'unique moyen de déplacement dans l'île, le budget des actifs, habitant pour la plupart loin de leur lieu de travail se trouve de ce fait lourdement grevé. **Il est donc impératif de réexaminer les conditions du ravitaillement de l'île en carburants, à tous les stades de son déroulement jusqu'à leur stockage et, pour le moins, de revoir le coût de chaque opération en attendant une refonte du système.**

### Les liaisons entre l'île et le Continent

- Les horaires des bateaux doivent correspondre aux besoins des habitants, en particulier la liaison de 7h50 doit être maintenue toute l'année. (participation à l'élaboration par le Conseil Général du cahier des charges de la DSP)
- Une stricte coordination doit exister entre les arrivées du bateau à Quiberon et les cars. Ceux-ci doivent attendre raisonnablement l'arrivée du bateau, qui peut être retardée par l'état de la mer, sinon il faut prévoir un service de remplacement. En ce sens un service direct entre Quiberon et Vannes et Quiberon et Lorient doit être envisagé.

- Il faudrait aussi considérer l'utilité du "Titre-Bouchon" pour les habitants de l'île et obtenir que la durée de son fonctionnement soit maximale.

- Une liaison aérienne régulière avec le Continent serait un précieux appoint pour l'économie de l'île en permettant l'implantation d'activités nouvelles et assurerait une plus grande mobilité aux insulaires. Un aménagement des pistes, compatible avec l'environnement, pourrait être envisagé en ce sens.

### **La santé**

- Les services et divers acteurs de la santé doivent considérer l'intérêt du patient comme absolument prioritaire dans leurs préoccupations.

- Une desserte de l'hôpital, difficilement accessible, en raison de sa situation, doit être organisée en particulier pour les pensionnaires de la maison de retraite.

### **Paysages et environnement.**

- Veiller à l'interdiction du camping sauvage ainsi qu'à la conformité de l'implantation des caravanes et HML à la réglementation (cf Code de l'Urbanisme art. R.311-31 et suivants)

### **Points particuliers :**

- Il faudrait préciser les intentions de la commune de Locmaria quant aux "activités économiques et de services publics qui exigent la proximité immédiate de l'eau ».

- Rechercher une coordination entre Sauzon et Palais pour l'accueil de la plaisance

### **Concernant Le Palais**

**Réserver l'urbanisation des abords immédiats de Palais aux services publics et à l'habitat destiné à une population de permanents et d'actifs.**

Les études et les propositions exposées dans le premier projet de PADD 2002 devraient être reprises.

## Gestion du port

Quid des dispositions relatives au port et à la gestion des différentes activités qui s'y côtoient, et qui s'y heurtent parfois, des voies de contournement de la commune, des perspectives urbanistiques pour le secteur intra muros ? **On ne peut faire l'impasse sur un sujet essentiel dont le traitement est étroitement lié aux objectifs de développement choisis en particulier en matière de maîtrise du tourisme.**

\*\*\*\*\*

### Propositions au fil des pages du document PADD (en complément du texte ci-dessus)

P 16

**à préciser (trop vague)**

§ « *engager la réflexion....DDE* »

§ « *restructurer le quartier....* »

P 20

§ « *Organiser un pôle administratif à la cité de la Paix* »

**Ligne à revoir en fonction de choix de regroupement des pôles administratif en un lieu décentralisé afin d'en faciliter l'accès à tous les habitants des autres communes (voir notre proposition ci-dessus)**

p 21

Locmaria

1 § « *pérenniser les HLL – mobile homes de Kerdalidec....* »

**supprimer** car c'est impossible de pérenniser des installations temporaires - (cf Code de l'Urbanisme art. R.311-31 et suivants). C'est la porte ouverte à l'installation de résidences principales HLL ou mobile homes (c'est déjà le cas ....)

2 § « *permettre de développement des activités.... Port Blanc* »

**Préciser le sens précis de cette proposition concernant un lieu précis**

P 23

Locmaria

§ « *préserv*er les commerces de .... Port-Andro »

**Supprimer Port-Andro** (il s'agit de la cabane Areski qui est sur la plage depuis longtemps au mépris de toutes les règles de protection de la bande des 100 m - on le tolère mais on n'en fait pas un objet à préserver)

P 24

§ « *Promouvoir et soutenir les productions alimentaires..... directe* » :

Ajouter : « **Étude en vue d'une activité agro alimentaire** »

P 27

§ « *éviter le renouvellement des conifères .....* »

Ajouter : « **encourager l'élimination des conifères et la plantation d'espèces traditionnelles (ormeaux)** »

p 29

§ « *marquer l'entrée de ville* » ?

**préciser comment**

p 30

§ « *améliorer les pistes cyclables* »(il n'y en a pas !!)

remplacer par « **créer des ...**

p 31

dans le § « *désengorger le centre de Palais* »

« *désengorger le port de Palais en période estivale* »

**à préciser** : il faut un projet - il n'y a rien dans le PADD sur ce sujet essentiel de la gestion de la multiplicité des activités du port.

« *organiser des matinées piétonnes sur le centre de Palais* »

**supprimer** : ceci n'a rien à voir avec un PADD - c'est un détail d'un projet plus large d'animation

.... en plus, on engorge au lieu de désengorger

p 32

§ « améliorer l'accessibilité vers et depuis le continent »

ajouter :

**« proposer des espaces de stationnement pour les habitants de l'île qui viennent prendre le bateau »**

p 33

« le risque de submersion marine » ne concerne pas toutes les communes

p 37

§ « la problématique liée aux déchets issus du BTP..... doit être trouvée. »

**Il faut faire des propositions** – au moins générales – et non se contenter de constater un problème.

§ « La gestion durable des déchets ... suivantes »

ajouter : **« améliorer la collecte des produits du tri sélectif en organisant des ramassages périodiques à domicile – moyens à définir – sans obliger la population à transporter en voiture les déchets triés. »**

Jean Daumas-Bédex